

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Total Gabon : 12 milliards de francs de dividendes pour les actionnaires en 2020

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le Conseil d'administration de Total Gabon s'est réuni le 24 mars dernier pour arrêter les comptes de la société pour l'exercice 2020. Constatant le niveau de résultat distribuable et confiant dans la solidité du bilan de la société, notamment l'absence d'endettement, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 27 mai 2021, la distribution d'un dividende de 4,5 dollars par action, soit 20,3 M\$ (12 milliards de francs) pour l'ensemble des actionnaires.

Ce dividende sera payable en euros (ou sa contre-valeur en francs CFA) sur la base du cours euro/dollar au jour de l'Assemblée générale. Pour rappel, le capital de Total Gabon est détenu par le groupe Total 58%, par la

République gabonaise 25% et d'autres actionnaires 17%

RESULTATS * En 2020, le prix moyen du Brent s'est établi à 41,8 dollars par baril (\$/b), en baisse de 35% par rapport à 2019 (64,2 \$/b). Malgré les contraintes opérationnelles entraînées par la pandémie de Covid-19, Total Gabon a maintenu la continuité de ses opérations sur l'ensemble de ses sites. La production (1) de pétrole brut revenant à Total Gabon en 2020 s'élève à 25,6 milliers de barils par jour (kb/j) contre 31,2 kb/j en 2019. Compte tenu de l'évolution des prix et des volumes vendus, le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'est élevé à 435 M\$ (260 milliards de francs) en baisse de 46% par rapport à l'exercice précédent. Malgré un environnement défavorable, la Société a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 112 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin. Le résultat net de l'exercice 2020 s'est établi à 87 M\$ (52 milliards de francs), contre 50 M\$ (30 milliards de francs) pour l'exercice 2019. Il est prin-



Siège de Total Gabon à Libreville.

cipalement impacté par la baisse des prix et de la production, par la charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs (34 M\$ après impôt) et par la charge faisant suite au contrôle fiscal (28 M\$).

Brèves

FINANCE/AFRIQUE DU SUD •

La banque sud-africaine First National Bank (FNB) a racheté la fintech Selpal, qui opère essentiellement dans des zones rurales et townships en Afrique du Sud, et permet notamment à ses utilisateurs de régler des factures, et d'acheter des produits et biens de consommation. " Dans le cadre de notre stratégie plus large, nous nous engageons à soutenir les petites entreprises qui fonctionnent de manière moins formelle. Notre dernière acquisition et intégration dans Selpal complète les étapes importantes que nous avons franchies dans la mise en œuvre de cette stratégie ", a commenté Gordon Little, directeur général de FNB Business.

EXPLORATION/TUNISIE •

La société pétrolière Zenith Energy Africa a acquis la filiale à part entière de Candax Energy, Ecumed Petroleum Zarzis (EPZ). EPZ détient 45 % de parts dans le bloc à terre d'Ezzaouia, en Tunisie. Une opération qui fait de Zenith Energy Africa, le nouveau propriétaire de ces parts. Le reste des parts sur le périmètre est détenu par la société publique tunisienne du pétrole (ETAP).

Rassemblées par SCOM

" L'aide du gouvernement est insuffisante... "

POUR Joël Claincy Mapangou Mapangou, coordonnateur du collectif des tenanciers de bars, le fonds de solidarité mis en place ne peut être un soulagement au regard des pertes enregistrées depuis 13 mois et du chômage forcé.

Propos recueillis par
GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

- L'union : Comment vivez-vous cette période de crise sanitaire dans votre secteur d'activités ?

- Joël Claincy Mapangou Mapangou : La crise, nous la vivons différemment que les autres Gabonais du fait que nous sommes le seul secteur d'activités fermés depuis 13 mois bientôt.

- Pourtant, le gouvernement vous a octroyé une aide qui vous soulage tout de même ?

- La fameuse aide du gouverne-

ment est un mépris à l'endroit des responsables des structures fiscalisées qui contribuent au budget de l'Etat de par les taxes et impôts que nous payons chaque année. Donc, cette aide ne peut être un soulagement au regard des pertes enregistrées et du chômage forcé. Mieux, nous avons saisi les parlementaires depuis deux semaines du fait que nous n'arrivons pas à mettre la main sur la base légale du fonds de solidarité et ses missions. Jusqu'à ce jour, nous attendons que l'on nous sorte la loi, le décret ou l'arrêté qui crée ce fond de solidarité.

- Si la crise sanitaire persiste jusqu'en 2022, les mesures gouvernementales ne changeront pas. Que prévoyez-vous ?

- L'incertitude dans laquelle nous sommes depuis 13 mois bientôt nous amène à comprendre que cette situation peut perdurer. Raison pour laquelle certains pays comme le Cameroun voisin et le Bénin ont estimé que nous devons vivre avec le virus en respectant les mesures sanitaires. Car aucun gouvernement ne pourra faire face aux dégâts causés par la crise. Ce que nos dirigeants auraient dû comprendre pour nous éviter cette impasse.



Photo: DR

Joël Claincy Mapangou Mapangou, coordonnateur du collectif des tenanciers de bars.